

SÉANCE DU 6 JUILLET 1876.

PRÉSIDENCE DE M. HACHETTE, PRÉSIDENT.

Membres présents : MM. Hachette, de Vertus, Mayeux, Barbey, Rollet, Périn, Darié, de Laubrière, Harant, Bigault d'Arscot, Fabre, Demoncey, Fournier et Moulin.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

*Correspondance.* — Le Secrétaire donne lecture d'une lettre de M. le Sous-Préfet par rapport au compte-rendu annuel des travaux de la Société devant être soumis au Conseil d'arrondissement. Ce compte-rendu a été adressé le 24 du mois de juin. — M. le docteur Corlieu envoie la troisième partie de l'Histoire de Charly. M. le Sous-Préfet exprime son regret de ne pouvoir assister à la réunion.

Liste des ouvrages reçus dans le mois de juin :

1° *Revue suisse*, 81<sup>e</sup> année, tome LV, janvier 1876.

2° *Bulletin de la Société historique et archéologique du Limousin*, t. XXIII, 1874.

3° *Journal d'archéologie lorraine*, 2 fascicules, avril et mai 1876.

4° *Bulletin de la Société des sciences naturelles et historiques de l'Ar-dèche*, 1875.

5° *Bulletin de la Société du Midi de la France*, de septembre 1875 à mars 1876.

6° Programme de la 42<sup>e</sup> session du Congrès scientifique de France, à Autun.

La Société écoute avec intérêt la lecture des deux chapitres (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>) de l'Histoire de Charly, par M. Corlieu, et renvoie ce travail à la commission des Annales. Un membre dit qu'il serait intéressant d'avoir des détails plus circonstanciés que ceux que donne M. Corlieu au sujet du jugement et de l'exécution d'une jeune fille de Charly, brûlée vive comme vaudoise et sorcière en 1566. Il sera demandé à

M. Flichy ou à M. Perdrix, nos collègues qui habitent cette ville, de vouloir bien s'occuper de ces recherches.

M. Moulin lit, au nom de la commission administrative des hospices de Château-Thierry, le compte-rendu de la cérémonie de la pose de la première pierre de l'Hôtel-Dieu.

Le mauvais état des vieux bâtiments de l'Hôtel-Dieu, l'impossibilité d'en tirer parti avaient depuis longtemps disposé les commissions administratives et les inspecteurs généraux à réclamer un changement nécessaire dans un tel ordre de choses. La population de notre ville s'en était émue et, appelée à donner son sentiment, elle avait déclaré qu'elle désirait voir se relever le nouvel Hôtel-Dieu à l'endroit où, de temps immémorial l'ancien était établi. S'inspirant de ces besoins et de ces désirs, la commission actuelle a réclamé le concours d'un architecte habile, M. Rouyer que recommandent des récompenses obtenues à la suite d'importants concours. Déjà les substructions sont établies et la cérémonie de la pose de la première pierre, que nous enregistrons ici, ne précédera que de quelques mois, l'installation des malades dans le nouvel édifice qui leur est préparé.

Cérémonie de la Pose de la première pierre du nouvel Hôtel-Dieu  
de Château-Thierry.

« L'an mil huit cent soixante-seize, le lundi douze juin, à cinq heures de relevée, la Commission administrative, se conformant à sa délibération en date du 5 juin courant, s'est réunie à l'Hôtel-Dieu, dans les bâtiments non encore démolis.

« Étaient présents : MM. de Gerbrois, maire ; Usson, archiprêtre ; Moulin, Encelain, Gaillard, Bachelet, Dudrumet, membres.

« M. l'archiprêtre Usson, revêtu de ses ornements sacerdotaux, accompagné de M. Lefébure, aumônier de l'établissement, et suivi par MM. les Administrateurs, Madame la Supérieure et Mesdames les Religieuses de la communauté ; M. Souliac, receveur ; M. Henry, économe ; M. Caboche,

secrétaire; MM. les docteurs Petit et Latour, médecins; MM. Lefèvre et Danis, pharmaciens; les vieillards et les enfants de la Charité, s'est dirigé vers les fondations du nouvel Hôtel-Dieu, où M. Rouyer, architecte, M. Masselin, entrepreneur général des travaux l'ont conduit devant la première pierre, placée à l'angle droit de la façade du pavillon de droite, du côté du jardin et à peu près au milieu de l'édifice.

« M. l'archiprêtre Usson, après avoir appelé en quelques mots les bénédictions du Ciel sur le nouveau bâtiment, sur les malades, les dames religieuses et sur l'administration, et avoir renfermé dans un enfoncement préparé à cet effet, deux pièces d'argent de France, au millésime de l'année 1876, et une plaque commémorative en cuivre, a béni cette pierre avec les prières et les cérémonies habituelles; puis, M. de Gerbrois, maire de la ville de Château-Thierry et président de la commission administrative, s'est avancé et a prononcé une courte et chaleureuse allocution, dans laquelle, manifestant la profonde satisfaction qu'il éprouvait de concourir à la réalisation d'un projet que près d'un siècle d'obstacles avait fait considérer comme ajourné encore pour un long temps, il a félicité les architecte, entrepreneur et ouvriers, les a vivement engagés à donner les plus grands soins à leur œuvre, pour que le nouvel Hôtel-Dieu devînt un établissement modèle, et a exprimé le vœu, fortement applaudi, qu'il arrivât un jour heureux où la misère et la maladie ayant disparu de ce monde, grâce aux progrès moraux et scientifiques, l'édifice qui s'élève pût recevoir une destination autre que celle qui lui est affectée.

« A la suite de cette allocution, M. le Maire a reçu de M. Masselin une truelle et du mortier, a scellé la pierre et, s'approchant de M. Gillet, contre-maître et conducteur des travaux, a pris un verre rempli de vin et a bu, en portant un toast aux ouvriers, toast auquel M. Gillet a répondu, en remerciant M. le Maire et l'administration.

« Le cortège s'est alors reformé et a reconduit M. l'archiprêtre à la sacristie de la chapelle de la communauté, après quoi une collation a été offerte dans le grand salon par Madame la Supérieure et Mesdames les Religieuses à toutes les personnes qui avaient assisté à cette cérémonie intime et qui

doit se renouveler, mais publiquement et avec le concours des autorités, lors de la bénédiction du monument achevé. »

Pour que la pierre qui a été la première posée pût être facilement reconnue, MM. les administrateurs ont fait sculpter sur sa face extérieure une croix.

La plaque commémorative renfermée dans la pierre porte gravée en creux l'inscription suivante :

ANNO D<sup>i</sup> MDCCCLXXVI DIE VERO MENSIS JUNII XII  
HUIJUS DOMUS,  
SUB INVOCATIONE S<sup>i</sup> JOANNIS-BAPTISTÆ  
ANNO D<sup>i</sup> MCCCIV CONDITÆ  
SUCCEDENTIBUS SECULIS,  
MULTORUM BENEFACTORUM MUNERIBUS AUCTÆ,  
VETUSTATIS RUINÆQUE IMMINENTIS CAUSA,  
JUSSU VIGILANTIAQUE CONSILII PROCURATORUM REÆDIFICATÆ,  
PRIMUM LAPIDEM,  
ASSUETO CUM SOLEMNI RITU  
POSUIT  
D. USSON, ECCLESIE S<sup>ti</sup> CRISPINI CASTRITHEODORICI  
ARCHIPRESBYTER, COMITANTE C. LEFEBURE, HOSPITII CAPELLANO,  
CUM CONSORORIBUS ADSTANTE D<sup>a</sup> S<sup>ta</sup> HELENA  
SANCTIMONIALIUM S<sup>ti</sup> AUGUSTINI SUPERIORE,  
PRÆSENTIBUSQUE D. D. F. DE GERBROIS,  
CIVITATIS CASTRITHEODORICI MAJORE,  
MOULIN, ENCELAIN, GAILLARD, BACHELET, DUDRUMET,  
PROCURATORIBUS,  
ROUYER, ARCHITECTO ET MASSELIN, OPERA DUCENTE.

M. Amédée Varin, en s'excusant de ne pouvoir assister à la séance, envoie le dessin d'une pièce en argent trouvée à Crouttes, au commencement de cette année, en creusant une cave. C'est un Vespasien ; au droit : tête laurée, tournée à droite : VESPASIANVS AVG. IMP. ; au revers : ... N MAX TRP COS. Remise de cette médaille a été faite à M. Mayeux.

M. Varin signale l'œuvre de Karl Girardet, peintre suisse,

qui a laissé une réputation bien établie. Girardet a beaucoup travaillé sur le département de l'Aisne à Château-Thierry, à Croultes et aux environs. On connaît de lui soixante-deux vues peintes et quatre albums remplis de dessins de notre arrondissement. M. Varin promet de fournir à la Société tous les documents qu'il pourra réunir sur ce peintre ; il donne quelques détails sur les fragments de vitraux de l'église de Pavant datant de 1550. A cette époque, dit-il, il y avait une vraie renaissance artistique (au petit pied) dans nos contrées ; ce que l'on peut remarquer dans les vitraux ou tout au moins dans les vestiges de La Ferté-Milon, Charly, Pavant, etc.

MM. Barbey et Bigault d'Arscot sont chargés d'acquérir l'ouvrage historique que la Société se propose de décerner, comme récompense, à l'élève du Collège qui, dans les classes supérieures, montre le plus d'aptitude pour l'histoire.

M. Mayeux offre à la Société deux petites pièces de monnaie trouvées à Étampes par M. Rouchaussé-Balhan, un double tournoi de Henri III et une pièce de six livres de Louis XIV (1694). Remerciements.

M. Rollet fait connaître que M. Jules Maciet, dans un voyage qu'il se propose de faire à Dijon, doit étudier les œuvres du peintre Revel, notre compatriote, que cette ville possède dans son Musée ou dans des collections particulières. La Société accueille cette déclaration avec d'autant plus de plaisir que M. Jules Maciet a réclamé l'honneur de lui être attaché comme membre correspondant.

Il est procédé aux élections annoncées : MM. Vien, Decaëu et Lemoine sont nommés membres correspondants et M. Maussenet, associé libre. Le Secrétaire est chargé de leur donner avis de leur élection.

Le Bureau propose comme membres correspondants MM. Maciet fils, propriétaire à Paris, et Epron, docteur en médecine, chevalier de la Légion d'honneur, domicilié à Château-Thierry.

La séance est levée à quatre heures et demie.